



La journée internationale des droits des femmes (pages 6 à 7)

**ALERTE ROUGE**  
**SOUTENONS LE DON DE SANG, LES RÉSERVES SONT BASSES.**



Mais au fait, que devient votre poche de sang après votre don ? (page 11)

<b>POLICE MUNICIPALE</b>	<b>POLICE NATIONALE</b>
Poste de Police Municipale	Commissariat Police Nationale
→ 02 rue Pasteur à Vert-Saint-Denis	→ 992 avenue Jean Jaurès à Mollay-Cramayel
→ 01.64.10.59.03	→ 01.64.13.50.00 ou
→ lundi au vendredi de 09h00 à 19h00	→ 24h/24 et 7j/7

La police municipale (pages 12 à 13)



Info Grand Paris Sud : calendrier de collecte des déchets (pages 18 à 19)

# Sommaire

## Le Comité de Rédaction

**Alain AUZET**, Maire

**Farid BA IDRIS**,  
Conseiller délégué au  
Conseil Municipal des  
Jeunes

**Nathalie KLECZINSKI**,  
Conseillère municipale

**Magali MOULINOT**,  
Service Communication

**Françoise PERREAU**, Membre  
bénévole du Comité de  
Rédaction

Mot du Maire	P. 1
La vie à Réau	P. 2 à 8
Urbanisme et travaux	P. 9 à 10
Dossier - L'Etablissement Français du Sang	P. 11
Dossier - La police municipale	P. 12 à 13
Dossier - « Paroles de femmes » : le relais	P. 14
Dossier - Louis Braille	P. 14
Dossier - Informations SMITOM-LOMBRIC	P. 15
Dossier - L'application S.A.U.V. LIFE	P. 16
Brèves des conseils municipaux	P. 16
Les services périscolaires	P. 17
Info Grand Paris Sud	P. 18 à 19
La vie associative	P. 20 à 22
Réau pratique	P. 23 à 25
Les évènements à venir	



## Remerciements

Les associations  
Réaltaises  
Christelle BONILLO  
Aurélie ROBIN

## Naissances :

**23/11/2022** - KLEIN Jonas, Mehdi, Driss - Le Plessis Picard



# Mot du maire

---

---



Chères Réaltaises, chers Réaltais,

Le début de l'année est traditionnellement une période creuse du point de vue des « réalisations », le budget 2023 n'étant pas encore voté. Il le sera avant le 15 avril, et nous travaillons à son élaboration.

Comme annoncé dans le dernier Info Réau, la Police Pluri Communale de Vert-Saint-Denis et Réau a été mise en place début janvier. Il s'agit d'un nouveau service important pour tous les réaltais.

Suite au désengagement de l'EPA concernant le réaménagement de la RD57, des discussions ont été entamées pour essayer de sortir de l'impasse et trouver une solution acceptable en termes financiers et de calendrier.

Par ailleurs, le travail de l'équipe communale a été doublement reconnu et récompensé ces dernières semaines avec l'obtention du label « Ville Amie des Animaux - deux pattes » par la région Île-de-France, et la labellisation « territoire engagé gaz vert » par GRDF.

Plusieurs grandes nouveautés interviendront dans les mois à venir :

- La mise en service du dé-conditionneur de biodéchets près du méthaniseur, par la société « Moulinot ».
- L'ouverture de l'espace événementiel « Lokus » dans le parc de l'A5.
- L'ouverture du premier commerce de la place des Saint-Pères : le « Velvet Corner ».
- La livraison du programme de 29 logements réalisés par les Foyers de Seine-et-Marne, rue d'Ourdy, et dont le nom est à présent connu : la « résidence des Coquelicots ».

Un autre projet immobilier est en gestation dans la commune. Nous l'évoquerons dans une prochaine édition de ce journal, lorsque le permis sera déposé.

Enfin, la municipalité travaille à l'amélioration de la sécurité sur le barreau sud, ainsi qu'à l'amélioration de la situation sur le giratoire de sortie de l'autoroute A5b, régulièrement congestionné par les poids lourds.

Plus que jamais, c'est un vrai bonheur et une grande fierté d'être votre Maire !

Au plaisir de vous croiser dans la commune !

*Bien fidèlement*

Alain AUZET  
Maire de RÉAU

# La vie à Réau

## Distribution des chocolats de Noël à l'école

Le 16 décembre 2022, Monsieur le Maire accompagné d'Elisabeth Padua, Maire-Adjointe chargée des affaires scolaires, remettait des chocolats aux enfants de l'école de La Colombe. Une nouvelle occasion de partager un délicieux moment avec tous les petits gourmands.



## Distribution des colis de Noël aux séniors

Le 17 décembre 2022, Alain Auzet, Maire de Réau, et Angélique Letache, Maire-Adjointe chargée du CCAS, remettaient aux séniors des petits colis de douceurs, toutes originaires de Seine-et-Marne. L'opportunité d'échanger avec ceux qui représentent la mémoire de notre village.



# La vie à Réau

## Retour sur le premier éco-jogging



Dimanche 8 janvier, nous organisons le premier éco-jogging de la commune. Un mouvement mondial éco-citoyen initié par le Togolais Félix Akizou Tagba, qui consiste à débarrasser la nature de tous les déchets et notamment du plastique, tout en pratiquant un jogging ou une marche.

Une vingtaine de personnes avait répondu à l'appel de cette première édition. Répartis en trois groupes pour couvrir le maximum de superficie, les participants ont récolté une quinzaine de sacs poubelles de 100 litres. Une opération que nous réitérerons au printemps ou à l'été 2023.



## Les voeux du Maire aux résidents du château du Plessis-Picard

Le 10 janvier dernier, Monsieur le Maire s'est rendu au château du Plessis-Picard afin de présenter ses vœux aux résidents heureux, et au personnel dévoué de cet établissement. Ce fut comme à chaque fois, l'occasion d'échanger et de partager un moment chaleureux autour d'une galette des rois. Cette année, la présence des échantons de la Confrérie des Vignes du vin blanc de Combs-la-Ville est venue ajouter traditions et couleurs à cette cérémonie.



# La vie à Réau

## Retour sur la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal



Les vœux du Maire et du Conseil Municipal se sont déroulés le 16 janvier dernier. L'occasion pour les élus de présenter les projets réalisés et ceux qui seront menés dans le futur ainsi que l'opportunité de partager un moment convivial et sympathique avec les habitants qui s'étaient déplacés nombreux cette année.



## Le trophée des « territoires engagés gaz vert »

Le 2 février dernier, Cécile Velasco, Directrice Territoriale Île-de-France de GRDF, a remis à la commune le trophée des « territoires engagés gaz vert ». Réau fait partie du recueil des 31 «territoires engagés gaz vert », édité par GRDF, pour ses actions menées en faveur de la transition énergétique.



# La vie à Réau

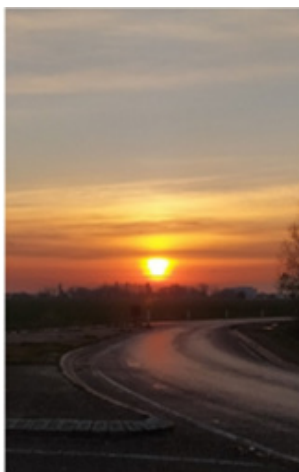
## Réau obtient le label Ville Amie des Animaux



Le 2 février dernier, Alain Auzet, Maire de Réau, Nathalie Kleczinski, Conseillère Municipale chargée de la cause animale, et Méline Kleczinski, Présidente de l'association Réau Jeunes, se sont rendus au siège de la Région Île-de-France pour recevoir le label **Ville Amie des Animaux**. La commune a été récompensée par l'obtention de « deux pattes ». Nous remercions, par le biais de cette présentation, les membres du bureau de l'association Réau Jeunes, et en particulier Virginie Padua et Maxime Kleczinski, qui se sont beaucoup investis pour la cause animale.

Retrouvez l'article paru dans le journal La République de Seine-et-Marne à ce sujet (page 8) : [https://actu.fr/ile-de-france/reau\\_77384/seine-et-marne-reau-decroche-les-deux-pattes-du-label-ville-amie-des-animaux\\_57246391.html](https://actu.fr/ile-de-france/reau_77384/seine-et-marne-reau-decroche-les-deux-pattes-du-label-ville-amie-des-animaux_57246391.html)

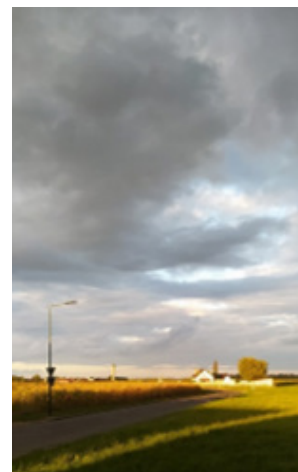
## Vos photos dans l'Info Réau



**Nous avons remarqué de jolies photos sur certaines publications...**

**Nous aimerions en publier certaines dans nos prochains numéros de l'Info Réau.**

**Une rubrique verra le jour dans le prochain numéro, nous comptons sur vous !**



Pour ce numéro, nous remercions Fanny Cherel et Nassima Nait Bouda avec de jolis clichés de Réau !

Toutes les photos envoyées sont conservées et certaines seront publiées au fil des numéros de l'Info Réau.



Photo : Nassima Nait Bouda



Photo : Fanny Cherel

# La vie à Réau

## La journée internationale des droits des femmes

Le 8 mars dernier, lors de la Journée Internationale des droits des femmes, et pour la première fois à Réau, le Conseil Municipal a souhaité mettre à l'honneur trois femmes qui consacrent ou ont consacré leur vie à des causes différentes, mais si importantes. Nous vous proposons de découvrir les portraits des « Trois femmes Réaltaises de l'année 2023 » que nous remercions vivement pour leur accueil et leur enthousiasme à l'idée de ce bel événement.

Chaque année, trois femmes seront mises à l'honneur le 8 mars.

### Portrait de Mme Semence Michèle, habitante d'Ourdy

Madame Semence s'est consacrée, avec son mari Joël et sa famille, aux enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance, qu'elle a accueillis comme les siens.



« Nous sommes arrivés à Réau au mois de mai 1995, mon mari était né à Moissy-Cramayel, où nous habitons, mais pour toute la famille, nous avons préféré la douceur d'un village rural, Réau a été une évidence pour vivre en toute tranquillité. Nous avons 3 enfants, mon mari était peintre en bâtiment et moi, j'étais assistante familiale pour l'Aide Sociale à l'Enfance. Nous étions donc une famille d'accueil. Ce fut un métier où je me suis investie pleinement afin de donner tout l'amour, l'éducation, la sécurité et une vie de famille qui manquaient tant aux enfants que nous avons accueillis à la suite de décisions de justice. Nous avons réussi, avec mon mari et mes enfants (car c'est un métier où toute la famille est impliquée) à leur offrir les clés pour leur avenir. Il y a des enfants que j'ai accueillis de 1 an à 20 ans. Certains ont voulu nous appeler « maman et papa » mais nous n'étions pas leurs parents, alors nous sommes devenus leur tata et leur tonton. Maintenant, lorsqu'ils m'appellent, ils me disent que je suis leur maman de cœur. J'ai aimé mon métier et si c'était à refaire, je le referais à l'identique.»

### Portrait de Latifa Zeghoudi, Directrice de la maison de retraite du château du Plessis-Picard

Madame Zeghoudi est une femme que l'on pourrait qualifier de roc, mais également d'épaule sur laquelle les résidents et leurs familles peuvent s'appuyer. Avec toute son équipe, elle entoure les résidents de bienveillance et de chaleur humaine, une nécessité pour ces personnes qui, parfois, ne disposent pas d'autres alternatives.



# La vie à Réau

## La journée internationale des droits des femmes



« Je suis Madame Latifa Zeghoudi, je suis née à Melun il y a 50 ans. J'ai intégré l'EHPAD en 2007, comme Directrice Adjointe ; en 2017, Madame Roger, la gérante, qui partait à la retraite, m'a confié la direction en toute autonomie. Je suis avant tout une infirmière diplômée de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Melun en 1996. J'ai exercé dans différents services avant de m'orienter dans le secteur de la gériatrie. Afin de me préparer pour le poste de direction, j'ai entrepris un Master Politique Gérontologique à Sciences Po Paris en 2016. Seine-et-Marnaise dans l'âme, j'y ai fait toute ma carrière. Maman de trois filles et très engagée dans mon travail, cela implique beaucoup de sacrifices. La passion, l'empathie, le dévouement et la ténacité sont des qualités qui, paraît-il, me définissent. »

Diriger un EHPAD en tant que femme oblige à beaucoup de disponibilité, parfois difficilement conciliable avec une vie de maman. Savoir anticiper et rassembler les équipes font partie intégrante de ma pratique professionnelle. Cela aura permis pendant la pandémie de la COVID d'éviter la catastrophe vécue dans d'autres établissements. Impliqués dans la vie de la commune de Réau, nous sommes très fiers d'accueillir des pensionnaires originaires de la ville ou les familles des Réaltais. L'avantage féminin peut-être, c'est aussi de diriger d'une main de fer dans un gant de velours ! »

### Portrait d'Harmony Delhaye, gérante du domaine des Macarons de Réau

Madame Delhaye est une enfant du pays puisqu'elle a grandi à Réau et baigné dans les macarons depuis sa plus tendre enfance. À l'âge d'être étudiante, elle entame des études d'Histoire de l'Art et de Chinois, jurant presque qu'elle ne vivrait « jamais » à Réau ! Finalement, elle revient à la source, et donc aux Macarons, où elle a toujours aidé ses parents, participé aux foires et salons. À 22 ans, elle revient au bercail mais son père, Thierry, la prévient : la fabrication ne suffira pas à la faire vivre ! Elle imagine alors ce qui aujourd'hui est devenu « Le Domaine des Macarons de Réau », elle innove en créant une boutique de vente, un salon de thé, puis les brunchs du dimanche,



puis les apéros musique désormais célèbres dans la région. Réaltaise dans l'âme, Harmony nous explique qu'elle est née, qu'elle vit et vivra à Réau tout au long de sa vie, pour faire vivre son petit coin de paradis, et pourquoi pas le transmettre à ses deux petits garçons, Marius et Eugène. Aujourd'hui, à 36 ans, Harmony ne se voit pas vivre ailleurs. Elle nous confie être, elle aussi, une main de fer dans un gant de velours, et que le fait d'être une femme lui a facilité les échanges avec ses partenaires, notamment dans l'événementiel. Son prénom est, selon elle, aussi un atout pour son activité, car c'est un prénom original que l'on n'oublie pas. Très entourée par sa famille, Harmony conclut par le fait que le Domaine des Macarons de Réau est une entreprise familiale où tout le monde se serre les coudes, pour avancer, et faire progresser ce fleuron de notre belle commune.

Nous remercions Mesdames Semence, Zeghoudi et Delhaye pour leurs réponses, leur enthousiasme, et les actions qu'elles ont menées ou qu'elles mènent encore auprès d'enfants, de personnes âgées, ou pour faire vivre notre village.

Nous avons une pensée pour toutes les femmes de la commune, représentées cette année par ces trois premières femmes réaltaises.

*Propos recueillis par Madame Nathalie Kleczinski, Conseillère Municipale chargée de la communication*

# La vie à Réau

## « Lu dans la presse »

Le 9 février 2023

**LA RÉPUBLIQUE**  
de Seine-et-Marne

## Seine-et-Marne : Réau décroche les deux pattes du label « Ville Amie des Animaux ».

Les nombreuses actions de la commune de Réau en faveur des animaux ont été récompensées par le Conseil Régional d'Île-de-France.



Valérie Pécresse, présidente de la Région, a remis le label à Alain Auzet, maire de Réau, Nathalie Kleczinski, et sa fille Méline, présidente de Réau Jeunes ©Mairie Réau

Jeudi 2 février, au siège du Conseil Régional d'Île-de-France, la commune de Réau a reçu son label « Ville amie des animaux », en accédant directement au niveau « deux pattes », sans être passée par la case « 1 patte ». Une belle récompense qui vient saluer tous les efforts de la plus petite commune de Sénart depuis des années envers la cause animale.

Cette récompense, c'est aussi et surtout celle de Nathalie Kleczinski, conseillère municipale, très attachée à la cause animale, notamment avec ses 4 chiens adoptés à la SPA. « J'avais vu que ce label existait, avoue cette dernière. C'est le Maire, Alain Auzet, qui, un jour, m'a relancée pour qu'on y participe. Mais je l'ai fait d'abord pour les animaux, le label, c'est un bonus ! »

### « on ne va pas viser la 3e tout de suite » - Nathalie Kleczinski, conseillère municipale

En collaboration avec l'association Réau Jeunes, présidée par sa fille, Méline, Nathalie Kleczinski a ainsi initié de nombreux projets. « On a d'abord fait le guide des animaux en ville, explique-t-elle. Nous avons aussi fait un partenariat avec l'école de chiens guides d'aveugles de Coubert, pour lequel nous avons fait une grande collecte l'an passé. Réau jeunes s'est aussi investi en fabriquant des cabanes à hérissons qui ont été données aux habitants. La municipalité a aussi mis en place, en mairie, un lecteur de puces pour les animaux, ce qui nous a permis de retrouver les propriétaires d'une douzaine d'animaux l'année dernière. Nous avons aussi acheté des petits médaillons connectés que nous avons revendus à bas prix aux habitants, et qui peuvent être lus avec un simple smartphone. Cela a bien marché, puisque nous en avons vendu une cinquantaine ! Nous avons aussi inauguré le poulailler derrière l'école, les cabanes pour les mésanges, et là, on attend la bonne période pour installer les ruches offertes par Barjane. Il devrait y en avoir deux au Plessis-Picard et cinq vers Ourdy ! »

Début janvier, la bonne nouvelle est arrivée du Conseil régional, qui a validé toutes ces actions en attribuant directement les deux pattes à Réau. De quoi rêver maintenant à la 3e patte ? « On a déjà été surpris d'avoir directement la 2e, tempère Nathalie Kleczinski. On ne va pas viser la troisième tout de suite. Pour la 3e, il faut monter un gros projet, comme un refuge pour animaux ou un cimetière pour animaux. On n'en pas forcément les moyens. Il n'y a que des grosses villes qui l'ont. Mais on verra dans le futur... »

Par Eric van OVERTELD - La République de Seine-et-Marne - 9 février 2023

# Urbanisme et travaux

## Urbanisme

### Réaménagement de la RD 57 : des discussions en cours !

Suite à l'annonce brutale par l'EPA Sénart du report après 2027 des travaux d'aménagement de la RD 57, des discussions sont en cours avec le Département de Seine-et-Marne et la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud pour trouver une solution acceptable en termes financiers et de calendrier de réalisation.

Nous vous tiendrons informés des avancées de ces discussions.

### Point sur la révision du PLU

La mairie travaille actuellement sur la première étape de la révision du PLU : l'élaboration du diagnostic territorial et l'analyse de l'état initial de l'environnement.

Le diagnostic a pour vocation de dresser un état du territoire suivant différentes thématiques (habitat, économie, mobilité, environnement, agriculture, patrimoine, ...) et faire ressortir les enjeux et les objectifs de développement de la commune de Réau pour les 15 prochaines années.

### Les futurs logements ont un nom



Les 29 logements locatifs sociaux qui seront bientôt livrés par FSM (les Foyers de Seine-et-Marne) au 51 rue d'Ourdy ont désormais un nom. Il s'agit de la « résidence des Coquelicots », nom choisi par les élus du Conseil Municipal lors d'un vote interne.

Ce nom a été choisi principalement au regard des coquelicots qui poussent régulièrement dans le champ proche du programme.

Rappelons que ces logements devraient être occupés dans le courant du deuxième trimestre 2023.

### Démolition des anciens locaux de la zone de Bouzigues, le calendrier est connu

Le chantier de démolition des constructions de l'ancienne zone d'activités dit « Bouzigues » doit être engagé à partir du mois de mars 2023 et s'étalera jusqu'au mois de novembre de cette année.

Les travaux vont débuter par une période de préparation et installation de chantier suivie d'une phase de désamiantage des bâtiments. Les démolitions à proprement parler seront réalisées à partir du mois de juin. L'évacuation des déchets tout au long du chantier impliquera des sorties de camions au niveau de l'accès à la zone sur la RD 305. Soyez prudents en approche du chantier !

# Urbanisme et travaux

## Travaux communaux

### Modification de la vitesse sur le passage de La Plaine



Après plusieurs mois d'exploitation, il apparaît évident que le passage de La Plaine, voie de contournement du hameau d'Ourdy, nécessite quelques modifications du point de vue de la sécurité.

Une réunion a été organisée avec les services de Police il y a plusieurs semaines sur ce sujet. Il en est ressorti que des aménagements sont à réaliser.

C'est ainsi que les modifications suivantes ont été apportées :

- La vitesse sera limitée à 50 km/h sur la rampe qui mène au pont du TGV et dans le sens inverse également.
- De même, elle sera limitée à 50 km/h à l'intersection avec la route qui mène au hameau d'Ourdy.
- Sur le reste du barreau routier, elle sera abaissée de 80 à 70 km/h.

Courant 2023, des bandes rugueuses devraient être installées de part et d'autre de l'intersection et le « cédez-le-passage » devrait être remplacé par un « stop ».

### Cimetière communal

Il appartient aux communes de prendre en charge l'inhumation des personnes sans famille décédées sur le territoire communal.

Plusieurs personnes ont ainsi été inhumées dans le cimetière communal ces dernières années.

Grâce à l'action des employés du service technique, ces personnes bénéficient désormais d'une sépulture décente.

Nous en profitons pour souligner le travail de notre service technique et particulièrement au sujet de l'entretien du cimetière, pour lequel nous recevons souvent des félicitations.



### De nouvelles plantations

De nouvelles plantations ont été réalisées par les employés du service technique, rue de la Carrière. Bravo pour cette initiative et le travail réalisé, qui produira ses effets au printemps.



### Pose de mobilier urbain

Divers éléments de mobilier urbain et pédagogique sont en cours d'installation par le service technique :

- Poubelles en bois (rue des Bergers, parc de la Mairie et au sud de la rue Frédéric Sarazin).
- Hôtels à insectes (Villaroche, Ourdy, et Bourg).



# Dossier

## Réau, partenaire de l'Etablissement Français du Sang : mais au fait, que devient votre poche de sang après votre don ?

Vous êtes peut-être donneur de sang et c'est une très bonne initiative, les réserves n'ont jamais été aussi basses, et l'EFS manque cruellement de donneurs de sang, plasma et plaquettes. Lorsque vous avez fait don de votre sang, vous vous demandez peut-être ce qu'il devient, et à qui il profite.

Une fois prélevée, votre poche de sang va d'abord passer une batterie de tests biologiques et bactériologiques afin d'assurer la sécurité transfusionnelle du donneur et du receveur. Vous avez peut-être remarqué que l'infirmier prélève également quelques échantillons à l'intérieur de tubes. Ces tubes vont servir à analyser votre sang dans les moindres détails et, le cas échéant, vous prévenir en cas de mauvais résultats. En cas d'anomalie, la poche est détruite immédiatement.

**ALERTE ROUGE**  
**SOUTENONS LE**  
**DON DE SANG,**  
**LES RÉSERVES**  
**SONT BASSES.**



### A qui profite votre don de sang ?

Une fois les analyses effectuées et validées, les poches de sang sont distribuées aux 1500 hôpitaux et cliniques approvisionnés par l'Etablissement Français du Sang. Les produits sanguins étant périssables, ils n'ont qu'une courte durée de vie, et doivent donc être renouvelés en permanence.

- Les globules rouges sont essentiellement utilisés pour des patients atteints de maladies du sang ou d'anémie. Ils sont également indispensables lors d'une hémorragie, que ce soit durant une opération chirurgicale, en traumatologie ou lors d'un accouchement.
- Le plasma est utilisé par exemple pour prendre en charge les grands brûlés, les hémophiles ou les immunodéprimés.
- Les plaquettes aident, entre autres, les personnes atteintes de leucémies, de lymphomes ou qui suivent une chimiothérapie.

Pour donner votre sang, une seule adresse permanente, et des collectes dans les villes alentour relayées sur notre page Facebook, notre site Internet et l'application Ma Mairie en Poche.

Maison du Don / Santé Pole  
270 Av. Marc Jacquet  
77000 Melun

Téléphone : 01 81 74 23 78 (plaquettes et plasma)

Rendez-vous en ligne pour le don de sang total :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/2902/sang/15-11-2022>

# Dossier

## La police municipale

### Un nouveau service public pour vous, une police de proximité !

Nous avons souhaité apporter une réponse aux habitants de notre commune en termes de sécurité, salubrité et tranquillité publique. Mailler le territoire et être au plus près des préoccupations et besoins des habitants. Veiller à cette tranquillité et sécurité qui englobent un panel d'aspects, il a fallu poser les constats des problématiques de la commune (les nuisances et les incivilités, la lutte contre les cambriolages, les vols « fausse qualité », mais également la circulation des véhicules, leurs stationnements). En ayant une perspective à moyen et long terme pour avoir un développement réfléchi et évolutif sur les équipements et les moyens à mettre en œuvre.

Notre village change, il a fallu orienter convenablement les premiers jalons dans une commune où il fait bon vivre et qui doit le rester.

Nous avons contacté certains habitants, au fil des rencontres et des discussions, nous avons cerné les besoins et les nécessités, et se montrer pro-actif est essentiel.

### Un service et plusieurs fonctions

Les policiers municipaux ont des missions très diversifiées et recouvrent les problématiques suivantes :

- La surveillance générale.
- La sécurisation de la commune.
- La lutte contre les infractions (notamment routières) et les comportements qui troublent la tranquillité des habitants.
- Le traitement de la problématique des chiens dangereux.
- Appliquer les pouvoirs de police du Maire.
- Constater les infractions au Code de la route.
- Effectuer des patrouilles de proximité.
- Assurer des missions de surveillance (levées de doute, sécurité aux abords des groupes scolaires, manifestations culturelles et sportives, domaine public et bâtiments communaux, prises de contacts commerçants, gardiens d'immeuble, administrés, etc.).
- Repérer et faire enlever les véhicules épaves.
- Rédiger des mains courantes, rapports et procès-verbaux afin de garantir la traçabilité administrative des interventions.
- Mener des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires (dangers de la route, citoyenneté, permis vélo, permis internet, etc.).
- Surveillance des habitations dans le cadre des opérations tranquillité vacances (OTV).

Les effectifs sont présents sur la commune du lundi au vendredi sur des horaires qui peuvent être aléatoires. Ils restent joignables via le numéro 01 64 10 59 03. En dehors des horaires d'ouverture du standard, n'hésitez pas à faire le 17. Pour ce qui est des dépôts de plainte et mains courantes (déclaration du public), nous vous invitons à vous rapprocher de votre commissariat de Police Nationale de secteur à savoir celui de Moissy-Cramayel.

Les horaires du standard téléphonique sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h du 1er octobre au 31 mai.
- Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 19h et le vendredi 10h à 12h et de 13h à 20h du 1er juin au 30 septembre.

	
<b>Poste de Police Municipale</b>	<b>Commissariat Police Nationale</b>
→ 02 rue Pasteur à Vert-Saint-Denis	→ 892 avenue Jean Jaures à Moissy-Cramayel
→ 01.64.10.59.03	→ 01.64.13.50.00 ou 17
→ lundi au vendredi de 09h00 à 18h00	→ 24h/24 et 7j/7

# Dossier

## La police municipale

### Notre sécurité a un coût mais elle n'a pas de prix

Depuis le début du mandat, nous avons travaillé sur la faisabilité d'une police municipale, mais la création d'une police communale propre à notre village aurait eu un lourd impact financier sur la commune (locaux, armements, tenues, véhicules, etc.). Ce dispositif a plusieurs avantages : des moyens humains supplémentaires pour épauler la Police Nationale sans la supplanter ; une connaissance plus précise des problématiques de terrain.

En finalité, la création de cette police municipale (mutualisée) aura permis de répartir les coûts pour nos deux communes sur la masse salariale, le carburant, la maintenance. Cela comprend aussi l'acquisition de l'habillement et l'équipement réglementaire. Ce dispositif sera évalué chaque année afin d'obtenir un service public au meilleur rapport coût/qualité. En complément, des caméras de vidéosurveillance seront installées sur la commune. Cela représente un investissement de 90 000 €, la municipalité a pu compter sur un coup de pouce financier de l'État, mais également de la Région, qui ont versé une aide totale de 22 884 € au titre d'une DETR accordée en 2021. Une demande de subvention au titre du bouclier de sécurité est en cours pour l'année 2023.

### Vidéo protection

Pour ce qui est de la surveillance des lieux publics, ne voyez en rien la vidéosurveillance comme une intrusion dans votre vie privée, ou comme un mimétisme vis-à-vis des communes voisines, mais plutôt comme un outil de dissuasion et une aide à l'enquête précieuse pour notre collectivité.

La présence de caméras de vidéosurveillance permet de sécuriser les lieux de vie, de rencontre et d'affluence, elles seront implantées à des points stratégiques de notre commune.

Après analyses et concertations avec la commission tranquillité (et finances), la vidéosurveillance de la commune se fera en plusieurs phases sur les années à venir :

- 2020/21 : une implantation de trois caméras situées, pour la première, rue Frédéric Sarazin face au panneau d'informations, une deuxième au niveau d'Ourdy, près du nouveau rond-point faisant face aux arrivées sur le hameau et enfin la troisième au sud du Bourg rue des Deux Mares et considérant les arrivées et départs du Bourg.
- Pour 2021/2022, un second projet de 5 caméras, veillant à sécuriser les entrées et sorties de la commune, nord du Bourg, mais cette fois-ci en mettant l'accent sur les lieux de rencontre (Chemin Vert d'Ourdy, salle des fêtes, etc.).
- Pour 2022/2023, les avancées notoires sur la commune auront permis de mieux définir les lieux d'échanges, une implantation est prévue en visant des secteurs clés tels la nouvelle Mairie et la place des Saints-Pères ainsi que ses commerces. Le parking de l'école et ses abords fera aussi l'objet de l'installation d'une caméra de vidéosurveillance.

Après ces implantations progressives, nous veillerons à analyser les résultats avec les partenaires chargés de la sécurité pour améliorer notre dispositif, mais aussi sur les besoins/constats. Afin de mesurer l'amélioration apportée par cette mutualisation, retrouvez un petit récapitulatif de notre situation avant, pendant et pour l'avenir :

	AVANT	AU JOURD'HUI	A L'AVENIR
Agent de sécurité	Un garde-champêtre	6 agents de police municipale	Une équipe plus étoffée, en fonction des besoins.
Caméras	0	7	13

Dans une perspective d'écoute, de transparence et de concertation, nous avons mis en place sur le site de la Mairie à la section "tranquillité" une boîte mail avec laquelle vous pouvez nous contacter afin de nous faire part de vos attentes, doléances et problèmes rencontrés sur la commune, nous vous répondrons dès que possible ! Ces informations sont disponibles sur notre page Facebook, en Mairie et bien évidemment dans votre Info Réau.

### Des « caméras piétons » pour la Police PLURICOMMUNALE

Afin d'améliorer les relations entre Réaltais et la Police Pluri Communale, et avec l'accord de la Préfecture, la municipalité de Réau a validé le port de « caméras piétons » par les agents de la Police Pluri Communale. À compter du **1<sup>er</sup> avril 2023**, ces caméras seront portées de façon permanente sur leurs uniformes.

Vous trouverez, inséré dans ce bulletin municipal, une information relative à l'utilisation de ces caméras et aux modalités d'utilisation et de conservation des enregistrements.

# Dossier

## Focus sur « Paroles de femmes » : le relais

L'association Paroles de Femmes - Le Relais est une association membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

Elle a pour objet de lutter contre les violences faites aux femmes, en particulier les violences conjugales et de favoriser la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'association est reconnue référente Violence Conjugale pour la moitié sud du département de la Seine-et-Marne.

Le Relais de Sénart  
27, rue de l'Étang  
77240 Vert-Saint-Denis

Ligne d'écoute : 01.64.89.76.40 ou 01.64.89.76.43

Mail : [antenne.senart@parolesdefemmes-lerelais.fr](mailto:antenne.senart@parolesdefemmes-lerelais.fr)

Site internet : <https://www.parolesdefemmes-lerelais.com/>



Les missions de l'association :

- En direction des femmes victimes de violences : écoute téléphonique, accueil, orientation, accueil de jour, mise en sécurité, hébergement, accueil spécifique des enfants, accompagnement social lié au logement.
- En direction des partenaires : informations, sensibilisations et formations sur les violences conjugales, animation de réseaux.
- En direction des jeunes : actions de prévention des comportements et violences sexistes.

## Cela s'est passé en Seine-et-Marne !

Musée Louis Braille  
13, rue Louis Braille  
77700 Coupvray

Tél : 01 60 04 82 80



Photo non contractuelle : @Yaroslaw / Shutterstock

Le 4 janvier, journée mondiale du Braille, célèbre l'invention de cette écriture lue du bout des doigts mais aussi l'anniversaire de son créateur. Saviez-vous que son astucieux inventeur, Louis Braille, était né en Seine-et-Marne ?

Le jeune Louis naît à Coupvray, entre Lagny et Meaux, le 4 janvier 1809 dans une petite maison briarde située près du canal. C'est là qu'il deviendra aveugle. Son père est bourrelier dans le village, un métier qui consistait à fabriquer des pièces d'attelage pour les chevaux. L'enfant, entré dans l'atelier de son père pour jouer, se blesse à l'œil en manipulant des outils. L'infection se propage à l'autre œil. Louis perd la vue, il a seulement 5 ans.

Malgré sa cécité et un goût certain pour les travaux manuels le jeune est vite remarqué par ses professeurs pour ses dons et s'instruit rapidement. A 10 ans, il est admis à l'Institut Royal des jeunes aveugles, plutôt insalubre que royal !

En 1821, il assiste là-bas à la démonstration du système de sonographie d'un militaire, Charles Barbier de La Serre. Il n'aura de cesse d'y apporter des améliorations, même si le militaire n'est pas disposé à prêter attention à ce très jeune homme.

Louis Braille invente alors sa méthode à 18 ans. Si le système du militaire traduit seulement les sons, l'écriture en braille est un alphabet qui permet de transcrire les lettres mais aussi les nombres et la ponctuation, ce qui fera son succès et le rendra universel. La méthode Braille sera officialisée par la sortie d'un ouvrage en 1827. Louis Braille mourut à 48 ans d'une tuberculose contractée pendant ses études.

À Coupvray, la maison natale de Louis Braille a été transformée en musée en 1956 afin de protéger et promouvoir sa mémoire et son oeuvre. Une plaque de marbre est apposée sur la façade pour informer les visiteurs.

On y trouve l'atelier reconstitué de son père, le seul portrait connu de Louis Braille ainsi que les outils et les évolutions de la méthode qui date tout de même de 193 ans !



# Dossier

## Information SMITOM-LOMBRIC : projet de réaménagement du site industriel du SMITOM-LOMBRIC (77) : venez participer à la concertation publique !

Une concertation préalable est organisée du 13 mars au 24 avril 2023 dans le cadre du projet de réaménagement du site industriel du SMITOM-LOMBRIC à Vaux-le-Pénil. Cette concertation doit permettre à tous les habitants de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

La réunion publique d'ouverture aura lieu le jeudi 16 mars à 18h30 à l'Espace Saint-Jean (26 Place Saint-Jean) à Melun.

De nombreux temps d'échange et de rencontres sont organisés tout au long de la concertation.

Plus d'infos sur : <https://concertation-lombric.com>

## Information SMITOM-LOMBRIC : le recyclage expliqué aux enfants

Le Lombric répond aux interrogations de Frédéric, 9 ans, sur le recyclage.



## Information SMITOM-LOMBRIC : lessive maison

### LESSIVE MAISON

Economique et simple à réaliser, cette recette de lessive maison convient à tous types de linges (le blanc, les couleurs, vos draps, etc.). Si la préparation se solidifie avec le temps, ne pas hésiter à la mélanger ou à ajouter une petite quantité d'eau chaude.



#### Ingédients :

- 50g de savon de Marseille en paillettes
- 1 litre d'eau chaude
- 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
- 2 cuillères à soupe de cristaux de soude

#### Recette

1. Faire chauffer l'eau et la verser dans un saladier.
2. Versez les 50g de savon de Marseille en paillettes et mélangez à la cuillère jusqu'à ce que les morceaux de savon soient totalement dissouts.
3. Ajouter le bicarbonate de soude et mélanger.
4. Ajouter les cristaux de soude et bien mélanger, jusqu'à dilution complète. Votre préparation doit être liquide et homogène.
5. Laisser refroidir et transvaser dans une bouteille de récupération propre (type bouteille de jus de fruit en verre).

# Dossier

## S.A.U.V LIFE l'application qui peut sauver des vies !



Pour agir au plus vite auprès des personnes victimes de malaises cardiaques, il existe une application à connaître absolument : S.A.U.V LIFE ! Cette application basée sur l'entraide et le secours à son prochain permet trois choses : localiser les personnes en malaise cardiaque et donc prévenir un utilisateur de l'appli de la proximité du blessé, géolocaliser le défibrillateur le plus proche de la personne en souffrance et guider, via le SAMU, l'aidant en lui indiquant les gestes à réaliser pour sauver la personne en arrêt cardiaque en attendant l'arrivée des secours d'urgence.

Lorsqu'une personne est en difficulté cardiaque à proximité de vous, vous recevrez une notification vous en informant. Cela est possible si, bien entendu, le SAMU a été appelé par un proche ou par la victime elle-même si elle a été en capacité de le faire. À la suite de cet appel, le SAMU va pouvoir vous géolocaliser et vous guider par GPS pour vous rendre sur place et intervenir rapidement. Que vous ayez déjà un Brevet National de Secourisme, que vous ayez bénéficié d'une formation aux premiers secours ou que vous soyez simplement volontaire pour aider votre prochain, vous serez guidés par visioconférence directement par le SAMU afin de prodiguer les bons gestes de premiers secours et potentiellement sauver la victime.

### Prévention de l'accident cardiaque

L'arrêt cardiaque provoque aujourd'hui près de 130 décès par jour, soit dix fois plus que les accidents de la route ! Seules 2 à 3 % des personnes ayant subi un arrêt cardiaque y survivent, faute d'intervention précoce par un massage cardiaque et/ou une défibrillation du cœur. Les chances de survie pourraient être augmentées si les premiers témoins de l'accident savaient réagir en réalisant les gestes de premiers secours. Des gestes qui sauvent : 4 victimes sur 5 ayant survécu à un arrêt cardiaque en ont bénéficié. S.A.U.V Life peut permettre de faire baisser la mortalité des victimes d'accident cardiaque. S.A.U.V LIFE est disponible gratuitement sur :

ANDROID : (<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.sauvlife.app>)  
iOs (<https://apps.apple.com/fr/app/sauv-life/id1300041231>)

Retrouvez tous les détails sur l'application : <https://sauvlife.fr/>

## Brèves des conseils municipaux

### Lors du Conseil Municipal du 6 février 2023, les élus ont :

- Approuvé un échange foncier avec soulte entre la commune de Réau et les consorts Deloison.
- Approuvé une demande de subvention au titre du contrat rural, auprès de la région Île-de-France et du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, dans le cadre de l'aménagement de la future mairie.
- Approuvé une adhésion au CAUE.
- Approuvé la convention de réservation entre la commune de Réau et les Foyers de Seine-et-Marne.
- Approuvé les modalités d'inscriptions scolaires 2023/2024.

# Les services périscolaires

Pendant les vacances d'hiver, les enfants inscrits au centre de loisirs ont pu bénéficier d'une sortie au CIRQUE D'HIVER DE PARIS le jeudi 23 février.

Les enfants nous racontent :

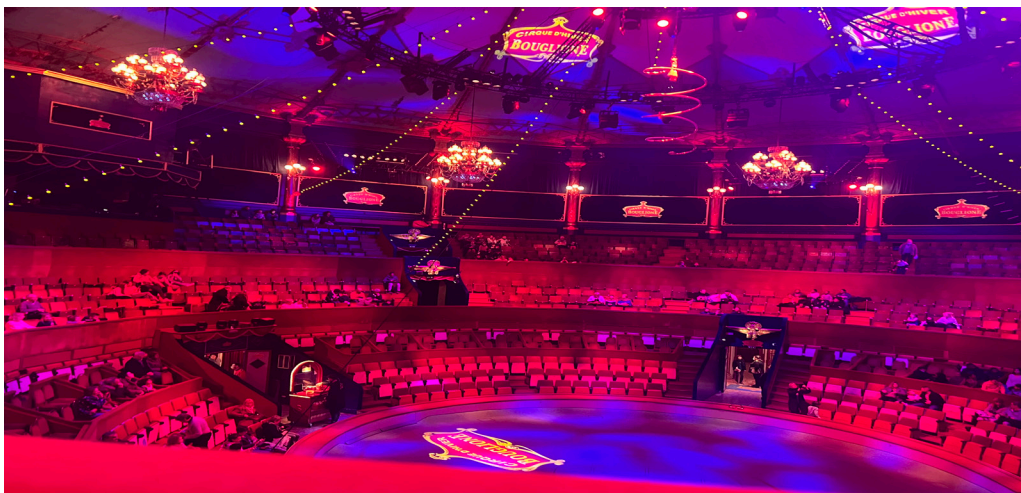
« Nous avons apprécié l'acrobate qui nous a proposé un hula hoop endiablé à quelques mètres du sol.»

« Les éléphants avec leurs drôles de tours, ils n'arrêtaient pas de se disputer, ils ont même arrosé le public.»

« Les clowns, et leurs tours rigolos, nous avions des petites balles que nous pouvions jeter sur les clown. Cela était bien marrant.»

« Il y a eu aussi Regina avec ses six poneys.»

Nous étions ravis de pouvoir visiter un vrai cirque avec des vrais tours. Le cirque joue la carte de la fantaisie avec des numéros de haut vol : mât oscillant, sangles aériennes, grande illusion, monocycle géant, cerceau aérien, main-à-main, jonglerie horizontale, etc. Sans oublier les désopilants « Mangeurs de lapin ».



# Info Grand Paris Sud

## Rappel : calendrier de collecte des déchets 2023

### CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2023 RÉAU

Sortir les poubelles et les encombrants la veille de la collecte à partir de 18h.  
Les collectes n'auront pas lieu les 3 jours fériés suivants :  
1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, et 25 décembre.

#### 2 SECTEURS DE COLLECTE



CIITEO



# Info Grand Paris Sud

## Rappel : calendrier de collecte des déchets 2023

Une question ?  
services.urbains@grandparissud.fr

0 800 97 91 91 Service & appel gratuits

Un doute sur les consignes de tri ?  
dechets.grandparissud.fr

### SECTEUR 1

Écoles, administrations, commerces  
+ Grands collectifs :  
Résidence les Jardins de Réau  
et Parc du Plessis Picard

### SECTEUR 2

Toutes habitations en dehors  
du secteur 1



Ordures ménagères

### Lundi & Jeudi

NOUVEAU UN RAMASSAGE  
PAR SEMAINE

### Lundi

Décalage de la collecte du lundi 1<sup>er</sup> mai au mardi 2 Mai  
Décalage de la collecte du lundi 25 décembre au mardi 26 décembre



Encombrants

Interdits : gravats, équipements  
électriques, vitrerie, miroir,  
pots de peinture, huile de moteur...

NOUVEAU : UN PASSAGE PAR MOIS

### 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois

Collecte réservée aux habitations  
du secteur 1

NOUVEAU : COLLECTE SUR RDV

### Sur RDV au numéro vert

0 800 800 408 Service & appel  
gratuits



Déchets verts

1 poubelle  
+ 5 fagots ficelés < 1,20 m

NOUVEAU JOUR DE COLLECTE

### Jeudi

du 16 mars au 14 décembre

🌲 Sapin de Noël sans sac et non floqué  
12 et 26 janvier

La collecte déchets verts est réservée à l'habitat pavillonnaire



Emballages & papiers

Déposer vos emballages vides  
EN VRAC sans les mettre  
à l'intérieur d'un sac

### Mercredi



Verre

Uniquement les pots,  
bocaux et bouteilles en verre

### Bornes d'apport volontaire



Déchèteries

Conditions d'accès et horaires  
des déchèteries du SMITOM - LOMBRIC :

www.lombric.com

0 800 814 910 Service & appel  
gratuits

# La vie associative

## APE La Colombe - En avant les parents

### Carnaval

Après notre évènement du Noël à l'école, l'APE de La Colombe était de retour le vendredi 17 février pour son Carnaval avec une vente de crêpes. Les enfants pouvaient devenir, l'espace d'un instant, un super héros ou bien se prendre en photo avec une moustache, des lunettes, etc.

Cet évènement avait pour objectif d'aider à la réhabilitation de la bibliothèque de l'école.

Nous avons également fait une prémisses avec la vente de tickets de tombola qui servira à aider au financement de notre Kermesse le 10 juin.

Pas d'inquiétude si vous souhaitez vous aussi être l'heureux gagnant d'un casque gamer, d'une yaourtière ou encore d'une plancha vous pourrez pré-commander vos tickets auprès des enfants de l'école. Le ou les meilleurs vendeurs seront récompensés !

L'équipe de l'APE de La Colombe remercie, de nouveau, les parents et les enfants présents, les enseignantes, la Mairie et le service technique.

Encore un moment agréable passé tous ensemble !

N'hésitez pas à revenir vers nous si besoin.

Vous remerciant par avance,

Florence Proffit, Présidente.  
Aurélie Chénéde, Secrétaire.  
Mélanie Vallot, Trésorière.



# La vie associative

## APE La Colombe - En avant les parents

**KERMESSE**

ECOLE DE LA COLOMBE

Samedi 10 juin 2023  
14h - 18h

DANS LA COUR DE L'ECOLE

**ENTREE LIBRE**

REJOIGNEZ-NOUS POUR CELEBRER LA FIN DE L'ANNEE

- Stand de Maquillage •
- Pêche aux carnards •
- Chamboule-tout •
- Chateau gonflable •
- Jeux Parents-Enfants •
- Vente de Barbe à Papas •
- Tombola •
- et bien d'autres !

Tous les bénéfices seront reversés à l'école de la Colombe

 En avant les parents !

# La vie associative

## Club de Loisirs de Réau



Voici la composition du nouveau bureau élu lors de l'assemblée générale du 18 janvier :

**Présidente** : Madame Claude LESAGE

**Trésorier** : Monsieur Gilbert GUIOCHEAU

**Secrétaire** : Madame Nathalie KLECZINSKI

Si vous souhaitez nous rejoindre, les après-midis jeux se déroulent chaque mercredi de 14h à 17h30 à la salle des fêtes. Le Club de Loisirs de Réau est ouvert à tous, la cotisation annuelle est de 22€.  
Des événements sont organisés au cours de l'année, en voici le détail :

### **Avril**

**5 avril** : concours de Belote, avec la participation du Club de Moissy. Inscription à l'avance avec participation de 7€ (adhérents) ou 10€ (non-adhérents) à régler sur place le jour du concours.

12 / 19 / 26 avril : Jeux

### **Mai**

**3 mai** : loto "alimentaire" à Réau avec la participation du Club de Moissy. Ouvert à tous. 12€ le grand carton et 2€ le carton unique.

10 / 17 / 24 / 31 mai : Jeux

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Madame Lesage, Présidente au 09.81.72.14.94 ou au 06.84.15.84.19.

## Réau Jeunes

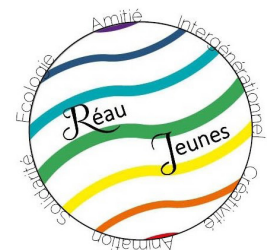
Le 25 février dernier, lors de l'Assemblée Générale, les adhérents ont élu le nouveau bureau, pour l'année 2023 :

**Présidente** : Madame Méline KLECZINSKI

**Trésorier** : Monsieur Maxime KLECZINSKI

**Secrétaire** : Madame Virginie PADUA

Si vous souhaitez adhérer à l'association, la cotisation annuelle est de 5€, vous pouvez contacter les membres du bureau sur [reaujeunes@gmail.com](mailto:reaujeunes@gmail.com)





# Réseau pratique

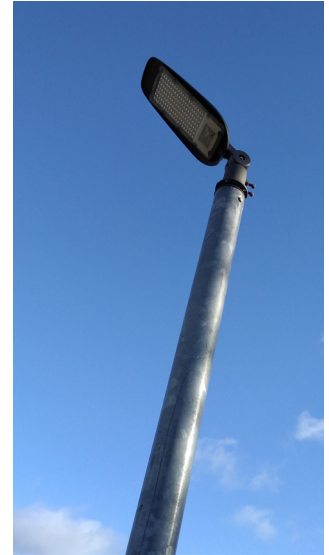
## Le parc du Plessis-Picard à l'heure de la chasse à la pollution nocturne et à la recherche d'économies en matière d'énergie

Le Conseil Syndical du Parc du Plessis-Picard, toujours sensibilisé et concerné par l'écologie (rappelons que nous vivons dans un site très verdoyant et arboré avec entre autre, un cèdre octo-centenaire) a donc décidé le remplacement de tous les candélabres à globes et à ampoules traditionnelles, énergivores et éclairant les avions, par des nouvelles têtes pourvues de lampes à LED dont la « chaleur » d'éclairage en Joules a été déterminée pour éviter toute nuisance auprès de la faune environnante.

Cette opération de longue haleine se fera au coup par coup par les membres du Conseil, habilités ou aptes à entreprendre et réaliser ce type de travaux. Il y a en effet un nombre important de têtes à remplacer.

Opération tout bénéf' car le confort visuel nocturne y sera amélioré, la consommation d'électricité globale, diminuée et la cime des arbres où dorment perruches, pigeons, merles et pies, restera dans le noir... Fini les insomnies de nos chers volatiles, qui, nous en sommes persuadés, demandaient des LED !

Le Conseil Syndical du Parc du Plessis-Picard.



# Réseau pratique

## Le printemps est là, voici quelques rappels concernant les nuisances sonores et les feux de jardins

### Nuisances sonores

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur intensité, leur durée ou l'heure à laquelle ils se manifestent. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.



Les infractions (citées ci-dessus) aux présentes dispositions sont constatées par les officiers de la police judiciaire, les agents de police judiciaire, les agents de la police municipale ou appartenant aux services de l'Etat chargés de l'environnement, de l'agriculture, de l'industrie, de l'équipement, de la santé et de la jeunesse et des sports, les agents des communes agréés et assermentés. Elles pourront être sanctionnées par des contraventions de 1ère classe ou de 3ème classe pouvant aller jusqu'à 450 euros.

### *Le respect de ces quelques notions élémentaires est essentiel à une bonne entente entre voisins.*



Les feux de jardin : les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui dispose (article 84) que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite. Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui, eu égard à leur nature et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement. Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon ou autre, par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivité, etc.) est donc interdit. La solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage. Ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'élimination réglementaires ont été mises en place. Il est par ailleurs rappelé que toute dérogation municipale en la matière serait dépourvue de base légale.

## Calendrier de passage de la balayeuse

La Société de Balayage et d'Aspiration (SBA) réalisera le nettoyage des rues de la commune aux dates suivantes : **jeudi 20 avril 2023, jeudi 25 mai 2023, jeudi 15 juin 2023, jeudi 20 juillet 2023.**

**Merci de ne pas stationner votre véhicule sur la route les jours de nettoyage.**

**Tout stationnement gênant entravera le passage de la balayeuse et la propreté de nos rues en sera impactée.**

# Réau pratique

## Préinscriptions en maternelle

Afin d'organiser dans les meilleures conditions possibles la rentrée des classes de septembre 2023, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la préinscription en maternelle des enfants nés en 2020 et des enfants nouvellement arrivés à Réau.

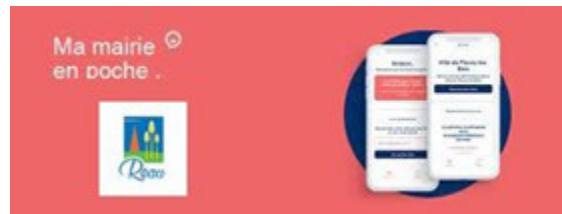
Si vos enfants sont concernés, vous êtes invités à vous rendre en Mairie, dès maintenant, munis du **livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et du carnet de vaccination.**

Vous recevrez ensuite la fiche d'inscription scolaire.

Vous pourrez alors confirmer votre inscription auprès de la Directrice de l'école de La Colombe, Madame Sofia DA SILVA.

## Application « Ma Mairie En Poche »

Vous êtes déjà plus de 350 à avoir téléchargé cette application gratuite qui vous informe en temps réel des événements se déroulant sur la commune.



•Pour télécharger l'application sur Android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=telmedia.mmep&hl=fr&gl=US&pli=1>

•Pour télécharger l'application sur Apple : <https://apps.apple.com/fr/app/ma-mairie-en-poche/id1483211285>

Vous avez également la possibilité de contacter la mairie directement depuis l'application et d'effectuer des signalements (dépôts sauvages, fuites, accidents, etc.).

### Horaires d'ouverture de la Mairie

#### Accueil physique du public :

Lundi et Jeudi de 14h00 à 18h00  
Mardi et Vendredi de 10h00 à 12h00

En dehors de ces permanences, accueil du public uniquement sur rendez-vous pris au préalable.

Accueil téléphonique : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Jour de fermeture de la Mairie : Mercredi toute la journée

Mairie de Réau  
2 rue de la Croix des Anges  
77550 RÉAU  
01.60.60.85.55  
accueil@reau.fr  
Fax: 01.60.60.26.48  
Site : reau.fr

# Événements à venir

Mars 2023 - Numéro 61

- Vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes

14 mai 2023



- Kermesse organisée par l'APE La Colombe

10 juin 2023

- Fête communale organisée par le Comité des Fêtes

17 juin 2023

- Kermesse au Château du Plessis Picard en collaboration avec Réau Jeunes

17 juin 2023

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Magali MOULINOT, Méline KLECZINSKI, Virginie PADUA

Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC à 650 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011

